

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS382

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 20

À la première phrase de l'alinéa 82, substituer au mot :

« doit »,

les mots :

« aurait à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel.